

Contre le bac Blanquer, contre un lycée inégalitaire

Les raisons de notre opposition au Grand Oral

Depuis plus de deux ans, les enseignant-e-s avec le soutien de leurs organisations syndicales, à travers la France se sont mobilisé-e-s à de nombreuses reprises, afin de s'opposer à la réforme du lycée et du baccalauréat, imposée de manière autoritaire par le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer.

Pour mémoire :

-En décembre 2018, nous avons soutenu nos élèves lors de leur mobilisation contre la plateforme Parcoursup, qui instaure un système de sélection généralisée dans l'enseignement supérieur

-En juin-juillet 2019, nous avons fait grève des surveillances du bac et nous avons retardé le rendu de nos copies pour alerter sur le désastre à venir

-En février 2020, nous avons fait grève lors de la première session des E3C, symbole du contrôle continu, qui remet en cause le caractère national du baccalauréat

Ce que nous reprochons au lycée et au bac Blanquer :

-Il instaure le contrôle continu dans l'obtention du bac (40% de la note finale), ce qui met fin au caractère national du diplôme, garantissant son égal valeur sur l'ensemble du territoire, à Neuilly comme à Saint-Denis ! Nous voyons cette année à quel point l'obtention du bac en contrôle continu crée un marchandage permanent autour des notes, qui ne favorise pas les progrès de nos élèves.

-Il détruit le groupe classe en première et terminale, rendant impossible le travail collectif afin d'accompagner au mieux nos élèves. A titre d'exemple, les conseils de classe en première et terminale n'en ont plus que le nom !

-Il instaure des évaluations permanentes (E3C tout au long de la première, épreuves de spécialité en mars de la terminale), comptabilisées pour le bac, sans laisser aux élèves le temps nécessaire pour progresser. Cela a pour conséquence de mettre sous pression permanente élèves et enseignants, ce qui détériore le bien-être scolaire, et réduit les temps d'apprentissage.

Pourquoi faire grève du Grand Oral ?

- **Une épreuve inégalitaire : aucun temps n'a été dédié, dans les grilles horaires du nouveau lycée, pour préparer cette épreuve. Cette épreuve évalue donc des compétences orales que l'école ne transmet pas.**
- **Une épreuve qui accorde une importance démesurée à la forme et valorise peu le fond, en demandant aux élèves un travail qui s'oppose aux méthodes de travail normales de l'étudiant (maîtrise des connaissances disciplinaires, prise de note, sources documentaires, approfondissement, ...)**
- **Une épreuve qui s'organise alors que les conditions de préparation n'ont pas été les mêmes pour l'ensemble des élèves en raison de l'enseignement hybride à géométrie variable selon les lycées, mis en place depuis novembre.**

On est encore là !

Après près de trois années de lutte contre le lycée inégalitaire de Blanquer, malgré la répression de nombreux collègues, malgré le COVID-19, nous restons opposé-e-s au rôle de sélection sociale que nous assigne ce nouveau lycée. Nous restons mobilisé-e-s pour défendre un service public de l'éducation, qui donne les moyens à TOUS nos élèves d'apprendre, progresser et de s'élever humainement par la connaissance!

Les personnels du lycée Jean Zay réunis en Assemblée Générale le lundi 7 juin, soutenus par leurs organisations syndicales CGT educ, SNES, Sud Educ.